



## **Rapport financier de la saison en cours du Club Sportif de l'X 01/09/2023 - 15/05/2024**

Ce rapport financier est à la fois la synthèse de l'action collective et le baromètre de la santé financière de notre association ; c'est un document rédigé par le service comptable du CSX, instruit par les éléments du cabinet d'expert-comptable extérieur avec qui le club sportif a une convention. Il permet de connaître l'actif de notre association (ce qu'elle possède) et le passif de notre association (ce qu'elle doit). Les bénéfices qu'elle est susceptible d'obtenir ne peuvent pas être partagés ou redistribués entre les membres : ils doivent toujours servir à l'association, à son organisation et son développement.

Ce bilan que l'on vous présente est donc un outil qui permet de faire preuve d'honnêteté et de transparence dans la comptabilité de l'association et ce vis-à-vis de vous tous : membres, adhérents, bénévoles, etc.

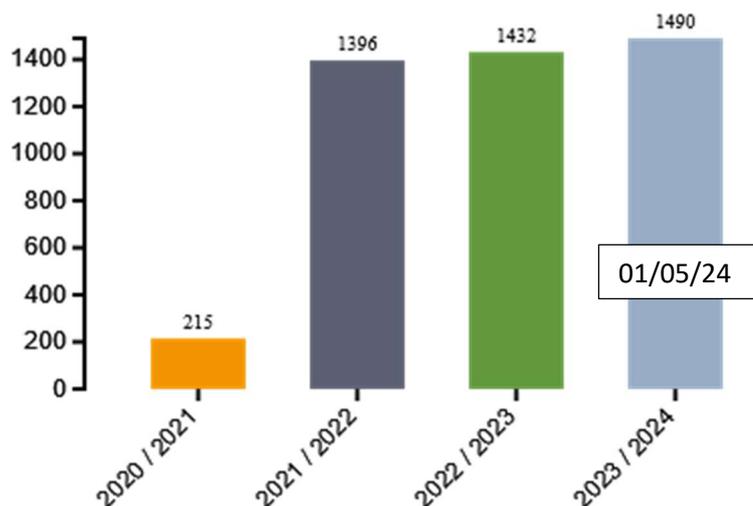
À ce titre, le rapport financier d'une association devant être compréhensible et vérifiable par tous, nous vous présentons essentiellement les chiffres significatifs du bilan et du compte de résultat.

Il reste évident que tout membre du CSX, licencié au club, peut venir nous rencontrer pour des questions complémentaires.

1. Profil des membres du CSX en quelques chiffres
2. Les dépenses/recettes de votre club en quelques chiffres sur cette saison en cours
3. Bilan du mandat 2020-24

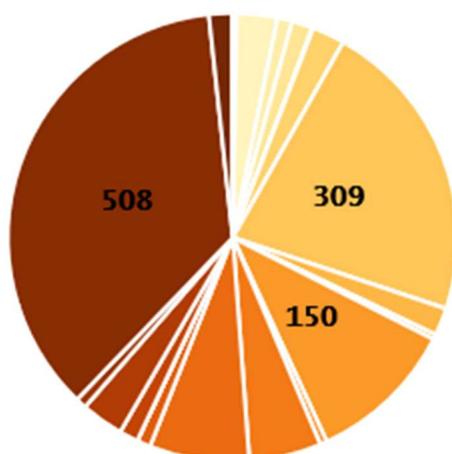
## 1- Profil des membres de votre club en quelques chiffres

Nombre adhérents et adhérentes inscrit.es au CSX



Autres données représentatives du club

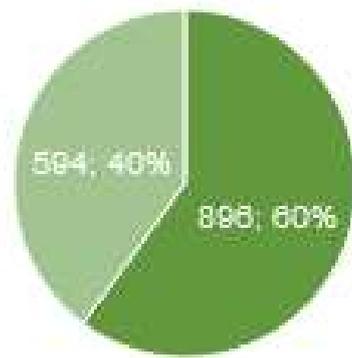
### Répartition des statuts



- 508** Salariés Ecole polytechnique
- 309** Etudiants de Polytechnique - élèves
- 150** Extérieurs toutes communes
- 101** Personnel plateau Saclay
- 94** Salariés CNRS travaillant à l'X
- 49** salariés autres travaillant à l'X

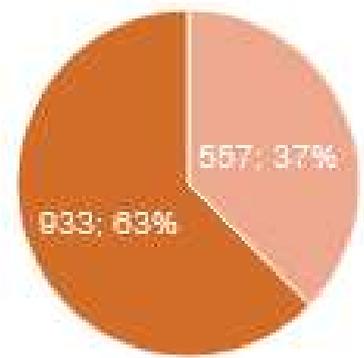
Dans le graphique ci-dessus, les effectifs des statuts les plus représentés au sein du club sont chiffrés. Les autres sont la somme de toutes les sous catégories que les adhérents et adhérentes renseignent lors de leurs inscriptions : étudiants des différentes écoles IP Paris, personnels des différents établissements d'IP Paris, personnels des différents établissements du Plateau, enfants, ...

Les missions du club, à savoir l'accueil priorisé des personnels et étudiant.es d'IP Paris, sont donc honorées. Conscient que les organismes bénéficiaires de subventions publiques respectent le fait de valoriser des pratiques qui allient bien être et performance au service des individus et du collectif, le club a à cœur de continuer à pouvoir apporter des alternatives adaptées sur le lieu de travail et d'étude de ses collaborateurs et collaboratrices.



Femmes : 594

Hommes : 896



- 25 ans : 557

+ 25 ans : 933

Nombre de licences (Nombre de licences payées)	Pratiquants <sup>(2)</sup>						Age				Sexe			
							- 25 ans		+ 25 ans		Masculin		Féminin	
	Sportives		Culturelles		Spécifiques									
1490 (1446)	2441	87%	222	8%	140	5%	557	37%	933	63%	896	60%	594	40%
1490 (1446)	2441	87%	222	8%	140	5%	557	37%	933	63%	896	60%	594	40%

## 2- Les recettes/dépenses de votre club en quelques chiffres (saison en cours)

### ➤ Les dépenses significatives – exercice 2023-24

Catégorie	Montant	Désignation	Fléchage dépense
SALAIRES	40 993 €	Salaires cumulés des employés du CSX	<b>CSX</b>
CHARGES SOCIALES	38 941 €	URSSAF	<b>CSX</b>
HONORAIRES COMPTABILITE	20 544 €	Externalisation de la comptabilité par un cabinet d'expert-comptable depuis sept 2023	<b>CSX</b>
ASSURANCE GMF (locaux)	2 421 €	Assurance de toute pratique sportive dans chaque infrastructure + pour chaque créneaux déclaré	<b>CSX</b>
ASSURANCE MAIF (Bateaux)	2 190 €	Assurance obligatoire des bateaux (section aviron)	<b>CSX</b>
MAINTENANCE LOGICIEL	3 000 €	Maintenance annuelle du site de gestion et d'inscription	<b>CSX</b>
FRAIS BANCAIRES	1 027 €	Frais bancaires (commission, service, tenue du compte)	<b>CSX</b>
COMMISSION CB	1 000 €	Manque à gagner sur transaction par cartes bancaires	<b>CSX</b>
LICENCES AFFINITAIRES	27 765 €	Montants anticipés sur tarification des inscriptions au club, en complément des cotisations par section	<b>CSX</b>
BILLETERIE	7 850 €	Achat groupé de billets d'escalade dans des salles privées pour répondre à demandes de pratiquants (remboursé au fil de l'année)	<b>CSX</b>
ENGAGEMENT COMPETITIONS ET STAGES	5 076 €	Montants anticipés sur prévisionnels de chaque section sportive	<b>sections</b>
ENCADRANT.ES EXT	65 420 €	Volonté de maintenir un panel varié de propositions sportives d'où besoin d'encadrants extérieurs - Montants anticipés sur prévisionnels de chaque section sportive	<b>sections</b>
DEDOMMAGEMENT BENEVOLES	12 295 €	Dédommagement des encadrants des sections sans facturation d'auto-entrepreneurs. Montants anticipés sur prévisionnels de chaque section sportive	<b>sections</b>
<b>TOTAL</b>	<b>228 522 €</b>		

Nous constatons que certaines catégories de dépenses, communes à de nombreuses associations, représentent des dépenses significatives et obligatoires et qu'une gestion rigoureuse de ces dépenses est essentielle pour assurer la viabilité et l'efficacité de l'association. Dans le tableau des dépenses ci-dessus, les montants « fléchés sections » ne participent pas au fonctionnement du club proprement dit (à savoir 87 791 €) mais ont vocation de permettre aux sections de fonctionner, ces dépenses étant anticipées sur leurs prévisionnels.

Ainsi, ne négligeons pas que la vie d'un club sportif tel que le CSX - qui comptabilisera plus de 1500 adhérents en fin de saison - implique une réelle logistique financière et organisationnelle ;

✓ ***Salaires et charges sociales :***

Salaires : pour les employés permanents ou temporaires.

Charges sociales et cotisations : obligations légales liées à l'emploi de personnel.

✓ ***Assurances :***

Assurance responsabilité civile : couvre les risques liés aux activités de l'association.

Assurance des locaux et des équipements : protection contre les dommages matériels.

✓ ***Locaux et infrastructures :***

Loyer : merci à l'Ecole de valider chaque année les demandes de domiciliation du club.

Entretien et réparations : pour maintenir les installations en bon état.

***Frais administratifs :***

Fournitures de bureau : papier, encre, matériel informatique, etc.

Services de télécommunication : exclusivement hébergement du site de gestion.

Honoraires comptables. Merci à La DAJ d'assurer les questions juridiques.

✓ ***Frais de fonctionnement :***

Transport : entretien des véhicules utilisés lors des placements pour les missions, transport de matériel.

Achat et maintenance : équipements sportifs, informatiques, etc.

Consommables : matériel nécessaire pour les activités régulières.

✓ ***Communication et marketing :***

Publicité et promotion : création de supports publicitaires.

Site web et réseaux sociaux : hébergement, maintenance, création de contenu.

✓ ***Frais liés aux événements :***

Organisation d'événements tel que repas fin de saison pour remercier les bénévoles.

Logistique : transport, hébergement, restauration pour les participants lors des compétitions sportives représentant le club.

✓ ***Cotisations et adhésions :***

Adhésion aux différentes fédérations ou organisations.

✓ ***Formations et développement :***

Formations pour le personnel et les bénévoles : développement des compétences et des capacités.

C'est donc en adoptant des pratiques de gestion rigoureuse et en optimisant l'utilisation de ses ressources financières que le club pourra assurer sa viabilité à long terme et améliorer son efficacité dans la réalisation de ses missions au sein de l'X.

## ➤ Les principales recettes

L'enjeu du budget prévisionnel, qui anticipe les recettes permettant de faire fonctionner le club, est de trouver un juste équilibre entre un tarif attractif et une rentabilité suffisante au fonctionnement. Ainsi, chaque inscription se décompose tel que :

Prix = montant de la licence FCD (figée et reversée en totalité) + montant pour le fonctionnement du CSX (dépend du statut : usager Ecole/IP Paris/autre) + montant de la section sportive et artistique (corrélé au coût de l'encadrement bénévole ou rémunéré).

Chaque année, l'association profite donc de ce bilan financier pour analyser l'équilibre entre les dépenses incompressibles mises en évidence dans le paragraphe précédent et les recettes à prévoir pour permettre ces dépenses. Nous verrons que des dossiers de subvention sont donc inévitables si le club souhaite continuer à proposer des tarifs cohérents.

### Recettes des 4 dernières saisons sportives

	2020 /2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Recettes cotisations (partie du tarif « fonctionnement CSX »)	3 455,00 €	22 877,00 €	24 841,00 €	28 065,20 €
Subvention X		41 500,00 €	41 500,00 €	41 500,00 €
Subvention I.P. Paris				63 000,00 €
Subvention IDF FCD		3 000,00 €		
Subvention EID (aide Etat ponctuelle et ciblée durant pandémie)	2 740,66 €			
Vente tickets escalade		5 592,50 €	7 169,50 €	10 813,00 €

### Zoom sur les montants en ressources propres de la saison en cours

(Somme des cotisations perçues lors des inscriptions au CSX)

Cotisations CSX	28 065 €	Fonctionnement du club
Licences	26 177 €	Reversé intégralement à la FCD
Inscription aux sections	128 607 €	Fonctionnement des sections

Intéressons-nous aux données de ces tableaux sur la saison en cours ;

- **28 065 €** : les recettes de cotisation sont les ressources propres du club et correspondent aux cotisations des adhérents et adhérentes lors de leurs inscriptions. C'est la partie du montant de l'inscription qui est fléchée pour permettre le fonctionnement de l'association. Ce montant est donc en constante augmentation depuis l'année de la pandémie proportionnellement au nombre d'inscrits et d'inscrites.
- **41 500 €** : la subvention de l'Ecole polytechnique fait l'objet d'une demande annuelle, demande qui est motivée par un dossier mettant en évidence que son utilisation permet de financer une partie des salaires chargés de l'association.  
La justification de cette demande se base sur le fait que les salariés du club travaillent à accompagner la montée en puissance de l'Ecole en facilitant une cohésion entre les différentes populations de l'établissement (application du COP de l'Ecole), à renforcer le lien entre l'Ecole et l'IP Paris et à se positionner en tant qu'acteur social pour maintenir et attirer les personnels et étudiant.es : application des directives de l'Ecole. Cela en tenant compte de : hiérarchiser l'accueil des ayants-droits, maintenir l'accueil des étudiants du campus et enfin participer au financement, en cohérence avec le budget prévisionnel du club et en lien avec le BFS, des équipements et de la maintenance du matériel sportif de l'Etablissement.
- **63 000 €** : en juin 2021, IP Paris a été en demande de profiter de l'expérience de l'association sportive pour administrer et financer un personnel encadrant au sein de la salle de musculation de la Halle multisports, cette infrastructure étant mutualisée à plusieurs établissements. Il semble en effet pertinent que les pratiques sportives - hors cursus d'enseignement - soient centralisées par 1 entité pour que les aspects administratifs et logistiques soient le plus harmonisés possible.  
Ce montant correspond donc au versement cumulé des saisons 2021-2022 et 2022-2023 qui n'ont pas été honorées ainsi que la saison 2023-2024 qui est en cours (calendrier universitaire correspondant à l'exercice comptable de l'association).
- **10 813 €** : tout comme nous avons vu dans le paragraphe précédent concernant les dépenses, le club propose un achat groupé de billets d'escalade dans des salles privées pour répondre à demandes de pratiquants (remboursé au fil de l'année). Ce montant correspond donc à la vente des billets d'escalade dans le cadre de la billetterie mise en place.
- **26 177 €** : partie de la cotisation perçue à l'inscription et reversée intégralement à la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) à raison de 18,50 €/adhérent.
- **128 607 €** : partie de la cotisation perçue à l'inscription et utilisée par les différentes sections du CSX, club omnisports, pour permettre le paiement des encadrants, de matériel, de frais d'entretien et autre.

### 3- Bilan du mandat 2020-24

Comme vous avez pu le constater dans les bilans financiers de ces 4 dernières années présentés lors des assemblées générales annuelles, les premières préoccupations subies par le club ont débuté à la saison 2020-21 : absence de subvention de la part de l'Ecole pour l'année 2020 cumulée au manque à gagner des cotisations non perçues (année Covid sans concrètes cotisations d'adhérents) à quoi il faut ajouter la volonté assumée du club de maintenir le salaire des auto-entrepreneurs durant cette période pourtant sans rendement.

Depuis cette année 2020 plombante à tant de niveaux, les inscriptions n'ont cessé d'augmenter (cf tableau au paragraphe 1) ... progressivement ... mais n'ont pas encore retrouvé la dynamique d'avant la pandémie. Le club est donc en quête de stratégies pour non seulement remédier à la baisse des inscriptions par rapport aux années avant Covid mais aussi construire une base de membres plus solide et résiliente pour l'avenir. Nous avons pris conscience que la clé est d'être adaptable, réactif aux besoins de nos adhérents et proactif dans l'engagement de nos membres actuels et potentiels.

Nous savons par exemple qu'une proposition de tarification flexible, c'est-à-dire à la carte et non avec un engagement à l'année, serait une solution éventuelle mais sa concrétisation est comptablement très complexe à mettre en place. Par contre, l'équipe a progressivement simplifié le processus d'inscription en ligne pour le rendre plus accessible et rapide.

De même, afin de répondre à ce besoin d'augmentation du nombre de cotisations pour retrouver une vraie dynamique et pour être financièrement à l'équilibre, des formats hybrides de cours sportifs (combinaison de présentiel et de virtuel) sont proposés dans certaines sections.

De plus, l'un des sujets à considérer est le dédommagement des bénévoles qui reste un sujet délicat car les bénévoles offrent par définition leur temps et leurs compétences sans attendre de rémunération. Cependant, il est important de reconnaître et de soutenir leur engagement car les encadrants/coachs offrent incontestablement un accompagnement sportif précieux et qualitatif. Cette reconnaissance doit donc être faite de manière respectueuse et en accord avec la législation en vigueur, afin de ne pas compromettre le statut de bénévolat. Il s'agit de montrer de la reconnaissance pour leur temps et leurs efforts, tout en veillant à ne pas créer une relation de travail salarié. Offrir un soutien approprié et valoriser l'engagement reste le seul moyen pour maintenir un haut niveau de motivation et ainsi maintenir une proposition sportive diversifiée et conséquente. Bien sûr, et fort heureusement, une majorité des bénévoles n'attend aucune reconnaissance « matérielle » et nous ne les remercierons jamais assez pour cela. Et pour rappel, le club tend à instruire des dossiers de demande de subvention aux fédérations pour payer des formations qualifiantes à ses licencié.es volontaires qui, par la suite, donneront du temps d'encadrement au bénéfice de l'association.

La présidente profite donc de ce bilan pour remercier les membres du comité directeur et surtout les salariés du club qui ont porté l'association sportive ces 4 dernières années. Leur volonté de maintenir des propositions de qualité au bénéfice des usagers, et ce à un tarif toujours attractif, était un réel challenge.

## *Conclusion du rapport financier de cette saison sportive*

Le cabinet d'expert-comptable confirme que les dépenses du club sont maîtrisées.

C'est pourquoi, malgré la vigilance portée sur les dépenses, le cabinet suggère au club d'envisager une augmentation de ses recettes ;

- Une demande de subvention d'un montant supérieur a donc été demandée auprès de l'Ecole pour l'année 2024. Le fait que l'association soit une proposition sportive et artistique, de loisirs ou de compétition, appréciée et utile pour les personnels et les étudiants de l'X est l'argument essentiel de cette demande. De plus, son montant est figé depuis 2009, date avant laquelle 2 personnels rémunérés par l'Ecole étaient initialement mis à disposition du club.
- Une sensibilisation auprès des responsables de sections est en cours pour une symbolique augmentation des cotisations sur la saison prochaine + une demande de ne pas seulement tendre à l'équilibre mais envisager un pourcentage au bénéfice du fonctionnement global du club.

Les placements financiers de l'association sont affectés à des supports sécurisés.

La situation de trésorerie est saine comme indiqué dans le bilan, mais il faut un point de vigilance sur l'équilibre de toutes nos sections, notamment celles qui ont des encadrants rémunérés.

Au 01/05/2024	Montants
Compte BNP	112 373,83 €
Livret A	56 465,31 €
Compte épargne	9 298,01 €

L'équipe actuelle souhaite beaucoup de succès à la future équipe qui sera élue lors de cette assemblée. Que cette nouvelle étape soit synonyme de croissance, d'innovation et de réussite pour notre association. C'est avec une immense confiance et un grand enthousiasme que nous accueillerons votre prise de fonction.